



Devenez partenaire de l'INSEP

Sous l'impulsion et la dynamique des Jeux Olympiques se déroulant à PARIS en 2024, l'INSEP a lancé en 2019 un vaste programme de fundraising comportant un volet Mécénat et un volet sponsoring.

- Le sponsoring : top partenaire, partenaire officiel, partenaire technique.
- Le mécénat en nature, financier ou de compétences autour de projets structurants comme : l'environnement, la data & le numérique, la recherche scientifique & médicale et le développement d'infrastructures innovantes.

Ce programme est conçu autour de valeurs humaines, orienté particulièrement vers l'accompagnement des athlètes. Les entreprises ou les particuliers pourront ainsi adhérer à la cause et à l'ambition de l'institut de proposer des projets de qualité et performants au service du sport de haut niveau français. Devenir partenaire de l'INSEP c'est soutenir, ensemble la nation sportive, les équipes de France au travers des valeurs fondamentales.

- **EXCELLENCE** : L'expression optimale du potentiel sportif, scolaire et professionnel de chaque sportif et de chaque entraîneur : l'un des objectifs ultimes des services mis en oeuvre par l'INSEP.
- **TRAVAIL** : Abnégation, persévérance ou dépassement de soi, des valeurs cruciales partagées par les entraîneurs, agents et sportifs qui s'élèvent comme des piliers de cette quête d'excellence permanente.
- **PARTAGE** : Travail d'équipe et solidarité, des maîtres-mots revendiqués par l'INSEP qui s'appuie, à tous les niveaux, sur une culture du collectif forte et une mutualisation des talents permanente.
- **ETHIQUE** : Santé physique et mentale des sportifs mais également transmission des valeurs-clés et de l'éthique sportive, des préoccupations majeures permanentes portées par l'institution.

LE SPONSORING

Devenir partenaire technique, partenaire officiel, ou top partenaire c'est mettre toutes ses compétences, son expertise au service de l'INSEP afin d'associer sa marque à l'une des références mondiales en matière de centre d'entraînement et formation pluridisciplinaire.

Le sponsoring permet d'engager une marque, un annonceur dans une prise de parole par le sport afin de conforter un passionné, rechercher de la notoriété, développer un marché au travers des valeurs que véhiculent l'institution, le sport, les sportifs. Cette association permet à la marque, sous la forme d'un sponsoring d'avoir un certain nombre de droits d'activation qui lui permettent de communiquer auprès de ses prospects, ses clients et collaborateurs.

URL de la page : <https://www.insep.fr/fr/devenez-partenaire-de-linsep>

Pour cela, l'INSEP a créé un programme marketing innovant en 3 niveaux qui permet à chaque entreprise de pouvoir s'investir dans une grande aventure humaine, olympique et sociétale.

LE MÉCÉNAT

Devenir mécène de l'INSEP c'est soutenir, ensemble, la très haute performance sportive au travers 3 grands projets structurants :

- Innovation numérique et data
- Recherche médicale et scientifique
- Infrastructures

Pourquoi être mécène de l'INSEP ?

- La science et la santé publique sont au cœur de vos préoccupations
- Vous êtes passionnés par la performance et les innovations technologiques
- Vous souhaitez contribuer à la diffusion des savoirs produits par l'INSEP et prendre part au rayonnement de la France en matière de haute performance sportive
- L'innovation est votre domaine de prédilection
- L'éducation est votre domaine de priorité

Vous engager avec l'INSEP c'est participer à la première campagne de mécénat de grande envergure dans le sport en France et c'est aussi soutenir une institution reconnue d'utilité publique.